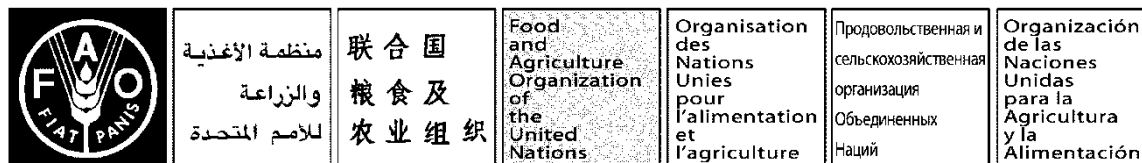


Mai 2016

F



## COMMISSION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE CENTRE OUEST (COPACO)

### SEIZIÈME SESSION

Guadeloupe, 20-24 juin 2016

### Examen des fonds extra-budgétaires

1. Au cours de la période intersession (2014-2015), le Secrétariat et le Comité Exécutif de la COPACO ont effectué des efforts considérables pour la mobilisation de ressources. De nombreux projets ont été approuvés par les partenaires ressources et la FAO et sont désormais en cours d'exécution. Pour tout renseignement concernant les projets en cours, se reporter au WECAFC/XVI/2016/4 (Activités intersession) et au WECAFC/XVI/2016/6 (Rapport du secrétaire). La mobilisation des ressources se poursuit en 2016 -2017. Une liste de propositions de projets et notes de synthèse à l'étude figure au WECAFC/XVI/2016/Ref.15.
2. Des ressources conséquentes seront nécessaires à la mise en œuvre du (projet de) Programme de Travail 2016-2017. Il semblerait que bon nombre d'activités prévues pourront être intégrées à des projets en cours ou à l'étude.
3. Demeurent néanmoins des lacunes spécifiques en matière de financement des activités du Programme de Travail (2016-2017) dans les domaines suivants:
  - a. 100 000 dollars US pour l'Activité 1.7: Aucun financement à l'appui de la mise en œuvre des directives SSF n'a été trouvé à ce jour.
  - b. 190 000 dollars US pour l'Activité 1.8: En ce qui concerne les fonds requis par le Groupe de Travail Régional sur les pêches INN pour son bon fonctionnement, seuls 36 % des 300 000 dollars US ont été trouvés à ce jour (via CLME+ & NOAA).
  - c. 200 000 dollars US pour les Activités 2.4 & 2.5: Le travail réalisé sur les statistiques des pêches et inventaires des ressources bénéficie de l'appui de la DG Mare de l'UE, de Blue Bridge et du PCT de la FAO; mais seuls 50 % environ des fonds requis ont été trouvés à ce jour. Le projet CLME+ pourrait constituer un partenaire ressource potentiel pour certaines de ces activités, mais des financements supplémentaires seront nécessaires.

- d. 100 000 dollars US pour l'Activité 3.5: Aucun financement n'a été identifié pour l'appui du travail de la COPACO sur la filière pêche et le renforcement des capacités relatives aux mesures de qualité et de sécurité concernant le poisson.
  - e. 80 000 dollars US pour l'Activité 3.13: Aucun financement n'est garanti (à ce jour) pour le travail de suivi des bancs de reproducteurs des mérours et vivaneaux, réalisé par le Groupe de Travail sur les bancs de reproducteurs.
4. En outre, il faut reconnaître que plusieurs des projets à l'appui des activités du Programme de Travail ne rallient qu'un sous-ensemble des membres de la COPACO.
  5. Des fonds extra-budgétaires seront également requis si les membres de la COPACO décident d'approuver la création d'une Organisation Régionale de Gestion des Pêches (RFMO) dans la zone COPACO. Le niveau de financement extra-budgétaire dépendra du degré d'urgence et de priorité que les membres attribueront au processus de transition.
  6. Selon un scénario budgétaire minimal, où la Commission de la COPACO et son Secrétariat demeureraient actifs jusqu'à la création formelle de la RFMO, et la FAO continuerait de fournir l'appui technique habituel à la Commission, il est prévu que des ressources extra-budgétaires soient requises jusqu'à la 17ème session régulière de la COPACO en 2018:

Activité	Calendrier	Budget (USD)
<b>1ère réunion préparatoire</b>	Décembre 2016	150 000
<b>2nde réunion préparatoire</b>	Juin 2017	150 000
<b>Assistance législative pour le processus de rédaction</b>	50 jours ouvrables	25 000
<b>Services de traduction</b>	divers	25 000
<b>Budget total requis</b>		<b>350 000</b>

7. Selon un scénario budgétaire où les membres pencheraient pour la création d'une RFMO et que l'organisation (à créer) commencerait dès 2017 à endosser l'intégralité des fonctions d'une RFMO, la période inter-session nécessiterait les ressources extra-budgétaires suivantes:

Article	USD
Recrutement du Secrétariat de la RFMO (à l'appui du Secrétaire financé par la FAO) (Agent MCS, Formateur à la gestion et l'évaluation des stocks halieutiques, personnel IT)	400 000
Déplacements du secrétariat et des experts	100 000
2 réunions préparatoires à la RFMO	300 000
Ateliers techniques et renforcement des capacités (dans 3 langues)	200 000
Recherche scientifique (évaluation des stocks halieutiques)	300 000
Traductions et assistance législative	100 000
Plateforme IT et communications	100 000
<b>Budget total requis</b>	<b>1 500 000</b>

8. Selon ce scénario, évaluation des stocks (un stock régional par an, ex. langouste, lambi, mahi mahi, etc.), renforcement des capacités, travail MCS et activités de mobilisation des ressources devront augmenter de manière conséquente afin de permettre à la RFMO d'endosser l'intégralité de ses fonctions.
9. Le Secrétariat de la COPACO dans ses forme et taille actuelles, avec des ressources humaines et financières très limitées, a atteint les limites du possible pour ce qui est de soutenir le travail quotidien de la Commission et de ses groupes de travail. Le temps nécessaire à la mobilisation de ressources, aux processus d'approbation internes, à l'appui de la mise en œuvre des projets, à la satisfaction des exigences en matière de surveillance et de rapports, à la communication avec les membres, à l'apport d'assistance technique et au renforcement des capacités, etc., dépasse les capacités du secrétariat actuel.
10. Il convient d'admettre que le secrétariat aura besoin de ressources humaines supplémentaires, en vue d'assurer sur le plus long terme la mobilisation des ressources et prompt exécution des projets financés par des ressources extra-budgétaires. Il est inenvisageable que de telles ressources additionnelles proviennent du budget ordinaire de la FAO.
11. Des contributions au fonds fiduciaire de la COPACO, créé en 2012/2013 en soutien du Programme de Travail de la COPACO, avec des honoraires par Projet de seulement 5,9 %, seront nécessaires afin de permettre au Secrétariat de combler les écarts en matière d'appui et de conseil technique au profit des membres.

## MESURES SUGGÉRÉES À LA COMMISSION

12. La Commission est invitée à reconnaître les efforts considérables effectués par le Secrétariat et le Comité Exécutif en 2014-2015, et à fournir des orientations appropriées quant à savoir où et comment mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des activités figurant au Programme de Travail et dont les ressources s'avèrent insuffisantes.
13. Les Membres de la Commission sont invités à contribuer au Fonds Fiduciaire de la COPACO afin de faciliter la mise en œuvre effective du Programme de Travail, et permettre au Secrétariat de poursuivre la mobilisation de ressources additionnelles.
14. En outre, la Commission est invitée à prendre en compte les besoins extra-budgétaires pour le processus de création d'une RFMO, lors des discussions quant à la "Marche à suivre dans le processus de réorientation stratégique de la COPACO".